

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier
sa Note d'analyse 223 :

L'Agenda numérique européen

Avec un chiffre d'affaire annuel de 660 milliards d'euros, les technologies de l'information et de la communication (TIC) représentent 5 % du produit intérieur brut (PIB) européen. Au cours des vingt dernières années, elles ont contribué pour moitié à l'augmentation des gains de productivité en Europe. Outre ces effets directement mesurables, le développement des TIC a de nombreuses répercussions sur la société : les modalités de communication, les processus de création de contenus ainsi que les rapports commerciaux ont été profondément bouleversés.

L'Union européenne (UE) a fait du numérique l'un des sept axes majeurs constitutifs de la stratégie Europe 2020. Intitulé "Une stratégie numérique pour l'Europe" et structuré par l'Agenda numérique, cet axe, adopté le 31 mai 2010, souligne notamment la difficulté des entreprises à évoluer dans un ensemble européen qui est avant tout l'agrégation de marchés nationaux. Il se donne pour objectif de créer un marché unique du numérique reposant sur l'Internet haut débit et sur des applications interopérables.

Cette stratégie a vocation à concerner les 500 millions d'habitants de l'Union et à donner d'emblée une stature internationale aux sociétés qui s'y impliqueront. Il est important que l'ensemble des acteurs français du numérique, en particulier les entreprises, s'en saisissent et tirent parti des opportunités industrielles qui se créent à l'échelle de l'Union. Le plein succès de l'Agenda numérique européen sera le meilleur atout de l'UE dans les prochaines discussions au sein des instances mondiales du G8 et du G20.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut Conseil à l'intégration.

Les propositions du Centre d'analyse stratégique :

1. Encourager le développement d'une offre de Cloud Computing européenne en définissant un cadre réglementaire commun et en favorisant, dans le contexte du grand emprunt, des développements technologiques dans l'ensemble des segments de ce secteur (depuis les fermes de serveur jusqu'aux couches logicielles applicatives) qui puissent être compétitifs à l'échelle de l'Union européenne ;
2. Définir au plus tôt les conditions d'interopérabilité que devront respecter l'ensemble des systèmes d'authentification et de signature électroniques en Europe ;
3. Renforcer, en France et en Europe, la protection des données personnelles à travers un ensemble cohérent d'instruments (chartes, labels, organe de contrôle) ;
4. Faire en sorte que l'Europe participe pleinement à la gouvernance et au développement de l'Internet des objets en favorisant l'essor de services européens d'attribution et de gestion des identités numériques ;
5. Participer à l'émergence d'un marché unique numérique européen par l'adaptation du cadre juridique qui protège les droits des créateurs et ceux des consommateurs.

Note disponible sur

http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1428

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38